

**POINTS SAILLANTS**

- ❖ En janvier 2026, le coût nominal du panier alimentaire a enregistré une baisse d'environ **3 % en glissement mensuel et 4 % en glissement annuel** sous l'effet combiné de la **baisse des prix internationaux, de la relative stabilité du taux de change** (environ 131 HTG/USD) et d'une **amélioration saisonnière de l'offre agricole liée aux récentes récoltes**.
- ❖ En janvier 2026, sur les marchés internationaux, **les prix nominaux du riz, du maïs et du blé tendent à baisser**. En glissement annuel, les prix du riz, du blé et du maïs ont décliné respectivement de 20 %, 5 % et 5 %, contribuant ainsi à la baisse relative de la valeur du panier sur le marché national.
- ❖ Selon les résultats de l'analyse IPC de septembre 2025, **la population en insécurité alimentaire aiguë pour la période projetée de mars à juin 2026, pourrait atteindre environ 5,9 millions de personnes**, soit 53 % de la population analysée. La détérioration de la situation de la sécurité alimentaire demeure influencée, entre autres, par **l'inflation, la dégradation des moyens d'existence et l'insécurité persistante**.
- ❖ Selon OIM/ DTM, les **déplacements internes** résultant de l'insécurité, qui concernent plus de **1,4 million de personnes**, continuent **d'accroître les vulnérabilités socio-économiques et la pression sur les ménages d'accueil**, particulièrement dans la Grand-Anse, le Reste-Ouest, les Nippes, où près d'un ménage sur dix déclare avoir accueilli des personnes déplacées (ENSSAN, 2025). Par ailleurs, sur les **sites de déplacés, la situation demeure préoccupante, avec environ 75 % des ménages en insécurité alimentaire aiguë** (IPC phase 3 ou plus), dans un contexte marqué par des conditions sanitaires précaires et une érosion des moyens d'existence (IPC, 2025).
- ❖ En dépit d'un démarrage agrométéorologique relativement favorable, la **performance de la campagne agricole d'automne/hiver est globalement mitigée** à l'échelle nationale en raison des **contraintes économiques, de l'insécurité et d'un faible accès aux intrants**.

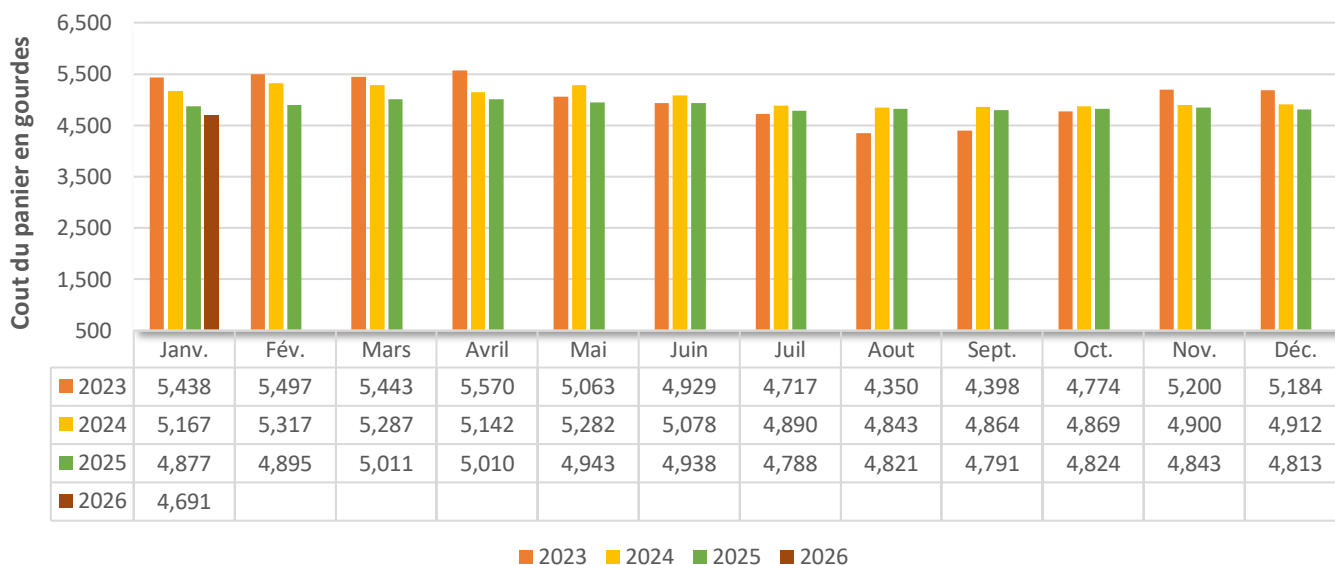
## Évolution du coût nominal du panier alimentaire au niveau national

Le panier considéré dans le cadre de cette analyse est composé de 6 produits de base (**riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale**) qui représentent **1 870 kilocalories par personne et par jour**. Il est constitué de telle sorte que 100 pourcents de consommation de calories proviennent de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, en particulier les fruits, les légumes, les racines et tubercules. Ainsi, l'analyse du panier permet de suivre l'accès des ménages au panier de base dans le temps et dans l'espace. Il ne représente pas un panier nutritionnel, mais reflète plutôt la consommation alimentaire des ménages pauvres à faible revenu.

Au cours du mois de janvier 2026, le coût nominal moyen du panier alimentaire se situe autour de 4 691 gourdes par individu et par mois, ce qui représente 23 355 gourdes pour une famille de cinq personnes, contre 4 813 gourdes en décembre 2025 et 4 877 gourdes en janvier 2025 (figure 1), soit une baisse de 3% en rythme mensuel et de 4% en rythme annuel. Cette diminution du coût nominal du panier, observée tant en glissement mensuel qu'en glissement annuel, résulte d'un ensemble de facteurs, notamment la baisse des prix de certains produits alimentaires de base sur le marché américain, la quasi-stabilité du taux moyen de change de la gourde face au dollar (environ 131 HTG pour 1 \$) et les récoltes des campagnes agricoles d'été/Automne et d'hiver, favorisant une certaine disponibilité des denrées alimentaires sur les marchés.

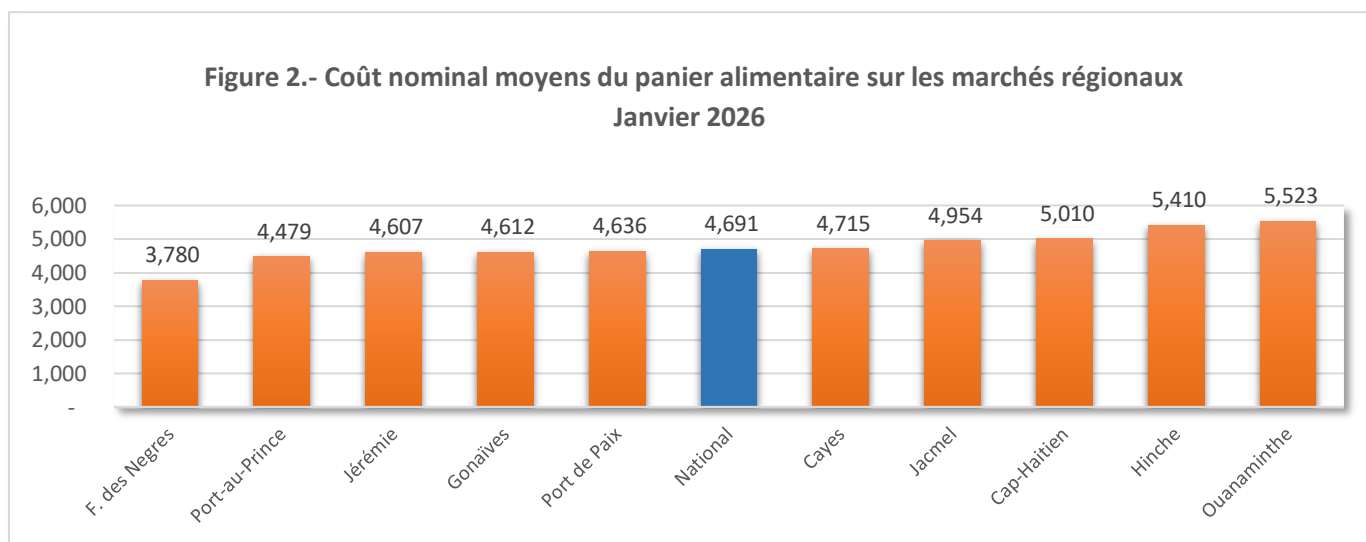
En ramenant le panier alimentaire à la base de 2 100 kilocalories recommandées par les normes SPHERE, un ménage de 5 personnes en Haïti aurait en moyenne besoin de 26 334 gourdes pour accéder aux aliments de base. Toutefois, malgré ces baisses constatées, le coût nominal moyen du panier demeure relativement élevé, compte tenu des faibles pouvoirs d'achat des populations pauvres et très pauvres du pays, en proie à de sévères difficultés économiques, dans le contexte de troubles sociopolitiques croissants depuis plus de cinq ans.

Figure 1.-Évolution du coût nominal du panier alimentaire(en gourde) pour un individu par mois



- **Coût nominal du panier alimentaire sur les marchés régionaux**

Au mois de janvier 2026, les valeurs nominales du panier alimentaire par personne, calculées pour les grands marchés régionaux suivis régulièrement par la CNSA, présentent une certaine disparité entre les différents grands marchés. En effet, les coûts nominaux les plus élevés, sont principalement observés sur les marchés de Ouanaminthe (5 523 HTG), de Hinche (5 410 HTG) de Cap-Haitien (5 010 HTG) de Jacmel (4 954 HTG) et des Cayes (4 715 HTG). Toutefois, la valeur nominale moyenne du panier est restée plus ou moins stable, tant en rythme mensuel qu'en glissement annuel.

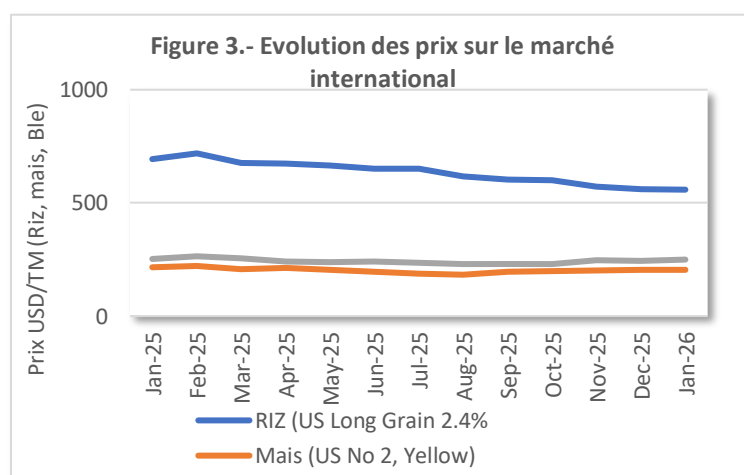


Source : CNSA, Février 2026

La relative stabilité de la valeur du panier alimentaire résulte de la baisse observée des prix des produits de base sur les marchés internationaux, de la relative stabilité du taux de change (environ 131 HTG/USD) ainsi que d'une amélioration saisonnière de l'offre agricole liée aux récentes récoltes d'automne/hiver.

- **Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché international**

Dans l'ensemble, les prix nominaux des produits alimentaires comme le riz (US Long Grain 2.4%), le maïs moulu (US no 2, yellow) et le blé (us no 2, Hard Red Winter) présentent une tendance baissière. En glissement annuel, les écarts les plus prononcés sont observés pour le riz (-20%) passant de 694 dollars la tonne en janvier 2025 à 559 dollars la tonne en janvier 2026, suivi du maïs moulu (-5%), passant de 215 dollars en janvier 2025 à 204 dollars en janvier 2026. En rythme mensuel, la même tendance baissière a été observée, le prix du riz est passé de 561 dollars la tonne en décembre 2025 à environ 559 dollars la tonne en janvier 2026, (-0,4%). Ceux du maïs moulu (US no. 2, yellow) et du blé (us no. 2, Hard Red Winter) ont demeuré plutôt stables sur la même période, autour de 200 \$ pour le maïs et de 240 \$ pour le blé.

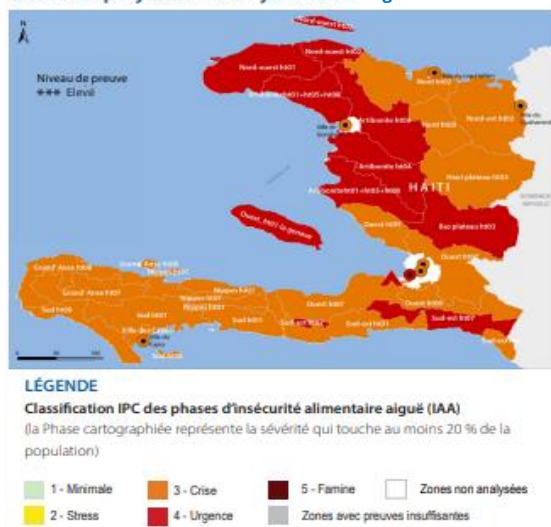


Source : CNSA, février 2026, d'après les données de l'USDA

## Aperçu des conditions de sécurité alimentaire

D'après les résultats de la [classification IPC de septembre 2025](#), pour la période de mars à juin 2026, le nombre de personnes en insécurité alimentaire s'est encore accru par rapport à la période de septembre 2025 à février 2026. Environ 5,91 millions de personnes, soit près de 53 % de la population analysée, sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 ou pire de l'IPC). Parmi elles, près de 2 millions de personnes (18 %) sont en situation d'Urgence (phase 4 de l'IPC), tandis que 3,9 millions de personnes (35 %) sont en situation de crise (phase 3 de l'IPC). (*Voir la fiche de communication de l'analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, septembre 2025-juin 2026*).

Situation projetée: mars - juin 2026 : Figure 4



## Facteurs clés influençant la sécurité alimentaire

### • *Dynamiques de déplacement interne*

Les déplacements internes constituent un facteur majeur de vulnérabilité socioéconomique. En décembre 2025, plus de 1,4 million de personnes sont déplacées internes, principalement en raison des violences armées. La majorité (85 %) est hébergée par des ménages d'accueil, tandis que 15 % vit dans les camps, souvent dans des conditions très précaires (OIM, décembre 2025).

Selon les données de l'ENSAN 2025, à l'échelle nationale, 6,1 % des ménages accueillent des personnes déplacées, avec une concentration plus élevée dans certains départements, notamment dans la Grand-Anse (11,1 %), dans le Reste-Ouest (9,8 %), dans les Nippes (8,5 %) et dans la zone métropolitaine (8,3 %). Dans ces zones, l'accueil des déplacés accroît la pression sur les ressources alimentaires, les dépenses des ménages et l'accès aux services de base, renforçant ainsi les risques de précarité et d'insécurité alimentaire.

La situation demeure particulièrement critique dans les camps de déplacés où 75% des ménages sont en insécurité alimentaire aiguë (IPC phase 3 ou plus) et fortement exposés aux chocs et aux mauvaises conditions sanitaires. Ainsi, la présence de déplacés, qu'ils vivent dans les camps ou au sein des ménages hôtes, contribue à aggraver les vulnérabilités existantes et à réduire la capacité de résilience des ménages concernés.

### • *Situation macroéconomique*

La population haïtienne traverse une crise complexe et multidimensionnelle qui affecte profondément sa sécurité alimentaire. En effet, l'économie nationale est en récession depuis plus de six ans, ce qui fragilise les revenus des familles vulnérables et limite leur capacité à accéder à une alimentation adéquate. À cela s'ajoute la contre-performance agricole de l'année 2025, entraînant des pertes importantes de revenus pour les familles vivant de l'agriculture, ce qui aggrave la crise alimentaire qui touche plus de la moitié de la population. Bien qu'un certain ralentissement de l'inflation ait été observé à 25,0 % en novembre 2025 contre 28,3 % en novembre 2024, (IHSI 2025), les prix des produits

alimentaires de base restent relativement élevés, ce qui accentue la vulnérabilité des ménages et limite leur accès à une alimentation de qualité, diversifiée et suffisante.

- **Fragilité structurelle des moyens d'existence**

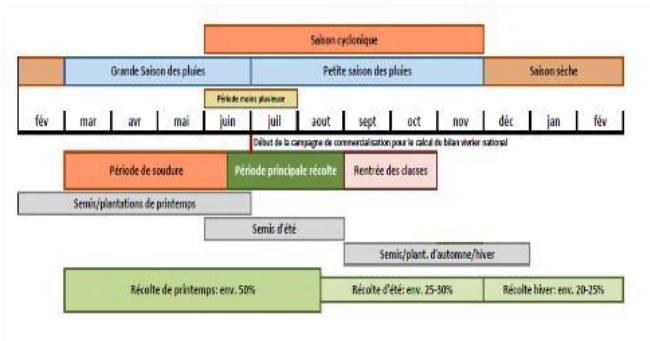
Les données de l'ENSSAN 2025 montrent que les moyens d'existence des ménages haïtiens sont majoritairement précaires. Près de 49 % des ménages déclarent recourir à l'endettement pour faire face aux chocs (maladies, sécheresse, insécurité, hausse des prix). De plus, environ 80 % des ménages recourent à des stratégies d'adaptation liées à l'alimentation, telles que la réduction de la quantité ou de la qualité des repas. Cette fragilité structurelle limite la capacité des ménages à absorber des prix alimentaires attendus durant la soudure.

## Situation et perspectives agricoles

En Haïti, le calendrier agricole est généralement divisé en trois saisons de culture, en fonction des conditions climatiques :

- ✓ **La campagne de printemps** qui va de février/mars à juillet/août représente plus de 50% de la production agricole annuelle à l'échelle nationale ;
- ✓ **La campagne d'été/automne**, du mois d'août à novembre qui représente 25 à 30% de la production agricole ;
- ✓ **La campagne d'hiver**, de novembre à février, représente entre 20 et 25 % de la production agricole.

Figure 5.- Calendrier saisonnier et les principaux événements



Source: FEWSNET

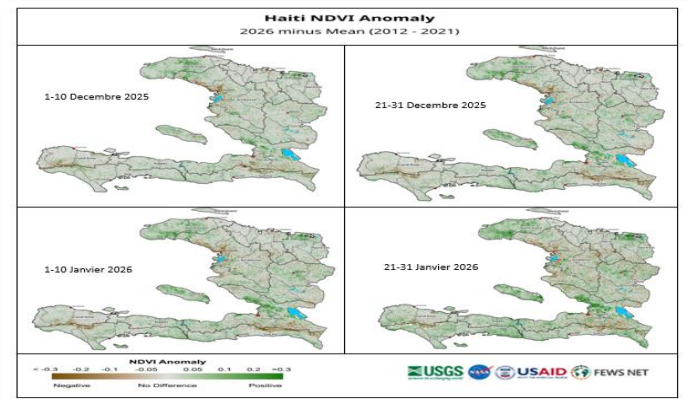
L'agriculture occupe une place centrale dans l'économie et dans les moyens d'existence des ménages haïtiens. Malgré les contraintes liées aux infrastructures, aux aléas climatiques et à l'insécurité, ce secteur demeure déterminant pour la sécurité alimentaire des ménages en milieu rural.

Bien que la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut (PIB) ait considérablement diminué, passant d'environ 35% dans les années 1990 à moins de 20% actuellement, elle conserve un rôle socio-économique majeur. En effet, plus de six ménages sur dix sont engagés dans l'agriculture, et elle constitue la principale source de revenus pour un ménage sur trois (CNSA, ENSSAN 2023).

- **Performance de la campagne d'hiver**

L'analyse de l'indice normalisé de la végétation pour la première décennie de décembre, correspondant au début de la campagne d'hiver, montre une situation normale dans la plupart des départements du pays, à l'exception de certaines zones des départements du Nord-Ouest, du Nord-Est et de la Grand-Anse, qui présentent de légères anomalies. Les informations de terrain, croisées avec les données satellitaires, confirment une pluviométrie utile au démarrage de la campagne d'hiver, répartie sur la quasi-totalité des régions du pays. Cependant, face aux problèmes socio-économiques des ménages, en particulier des ménages agricoles, ils ne sont pas en mesure d'ensemencer les surfaces agricoles utiles habituellement exploitées. Il est à noter que la campagne d'hiver se déroule le plus souvent dans les aires irriguées et les montagnes humides et semi-humides.

Figure 6.- Indice de végétation normalisé



Selon les données recueillies dans le cadre de l'ENSSAN en septembre 2025, 71 % des agriculteurs affirmaient ne pas disposer de ressources pour mettre en place la campagne d'hiver. Les principales raisons pour lesquelles, ils ne comptent pas réaliser les activités agricoles d'hiver sont notamment le manque d'argent (40,5 %), le manque d'accès à la terre (22,8 %) et l'augmentation des prix des intrants (15,6 %).

Les informations de terrain révèlent que :

- Au niveau des départements du Grand Sud : les cultures priorisées durant la campagne d'hiver sont le haricot, le maïs, le riz et les maraichères. Les superficies emblavées ont été proches de la normale. Quant à la performance, elle a été faible. Cette situation est due, entre autres, au passage de Mélissa, qui a engendré des dégâts aux cultures, aux infrastructures halieutiques, aux canaux d'irrigation, aux entrepôts, à l'interruption des marchés agricoles et des chaînes de valeur, à la faible disponibilité des intrants, à la problématique de la main-d'œuvre agricole et à la situation qui sévit à Martissant et à Mariani, empêchant la libre circulation des personnes et des marchandises.
- Dans les départements de l'Ouest, du Centre et de l'Artibonite, la violence des gangs a considérablement affecté les activités agricoles de subsistance au cours du dernier trimestre de l'année 2025. À cette violence, s'étaient ajoutées, la difficulté d'accès aux intrants agricoles (engrais, semences améliorées) en raison de leurs coûts élevés. Les producteurs ont été contraints de se déplacer sous la menace des groupes armés, délaissant leurs cultures pour s'installer dans d'autres zones avoisinantes, ce qui a affecté les superficies emblavées. Dans la région des Palmes, les infrastructures hydro-agricoles sont défectives ou dysfonctionnelles, faute d'entretien et en raison des dégâts causés par le cyclone Mélissa (encombrement, destruction ou ensablement des canaux d'irrigation). Malgré ce contexte, le département de l'Ouest affiche des résultats de campagne relativement acceptables, tandis que celui du Centre enregistre de faible performance.
- Au niveau des départements du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest, la production a été très diversifiée selon les différentes zones de moyens d'existence. On a observé, dans les petits périmètres irrigués, les montagnes humides et semi-humides, la production de diverses cultures : haricots, cultures maraichères et vivrières. Globalement, la campagne agricole est moyennement satisfaisante dans le département du Nord. Cependant, pour les départements du Nord-Est et du Nord-Ouest, la performance s'est avérée peu satisfaisante causé par l'accès limité à certains facteurs de production (intrants et incitations agricole).

- **Perspectives de la campagne de printemps 2026**

Selon les prévisions officielles de l'IRI (Institut international de recherche sur le climat et la société), des conditions ENSO neutres prédominent pour la période février-avril.

Les perspectives de la [CARICOF](#) concernant Haïti, pour la période de mars à mai, révèlent que la probabilité qu'il y ait des précipitations au-dessus ou égales à la normale est de 65 %, et celle pour des précipitations inférieures à la normale est de 35%. Cela suggère un démarrage favorable de la campagne agricole de printemps 2026, ce qui est cohérent avec une phase ENSO encore neutre.

Toutefois, cette période favorable risque d'être de courte durée. Le basculement prévu vers un épisode El Niño dès le mois de juin requiert une vigilance accrue à des conditions plus sèches et plus chaudes. Cette situation risque d'impacter négativement les rendements de certaines cultures (maïs, Haricot).

En dépit des défis multidimensionnels auxquels font face les producteurs (climatiques, financiers, d'incitation et d'appui), la productivité pourrait être soutenue par des interventions ciblées dans certaines zones pour la campagne de printemps 2026. Dans les départements du Sud, de la Grand'Anse et du Centre, la présence, entre autres, du programme PARS (Projet d'Agriculture Résiliente et de Sécurité Alimentaire), qui vise à soutenir les familles agricoles par divers moyens (semences, outils, travaux communautaires, etc.). Dans le grand Nord, on devrait compter sur des programmes en cours comme le Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN) qui opère dans le haut de l'Artibonite, le Nord-Ouest, et le Nord-Est.

